

Établissement :
Lycée Vaucanson
1 rue Védrines
37081 TOURS cedex 2

N° de page : 1

Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration du 05
novembre 2020

Date : 05 novembre 2020 heure de début : 18h15 heure de fin :

Présidence : Anne Souillot, proviseur

Secrétariat : Antoine Berthier, proviseur-adjoint

Membres présents : - Mme Anne Souillot, proviseur ; M. Antoine Berthier, proviseur adjoint ; Mme Sylvie Souchet, adjointe gestionnaire ; Mme Christine Georget, CPE ; M. Dominique Coiffeteau, DDFPT, représentants de l'administration de l'établissement (5) - M. Patrick Murihano, représentant des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé (1) - Mme Cécile Labarthe-Andres, Mme Christelle Broissain, M. Alain Chalumeau, Mme Anne-Marie Domingos-Brunet, Mme Véronique Hermosa représentants des parents d'élèves (5) - Mme Lucile Galliot, Mme Maia Chabanel, M. Samuel Gesset, M. Piéric Imbert, M. Léo-Paul Carré, représentants des élèves (5) – M. Bertrand Chauvin, Mme Marielle Pécot, M. Bertrand Pelletier, M. Clément Robert, M. Olivier Taste, M. Xavier Toulzac, Mme Martine Vassal, représentants des personnels enseignants et d'éducation (7).

Membres excusés : M. Thierry Lecomte, représentant de la commune – M. Ahmed Fertas, représentant des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé.

Nombre de membres présents à l'ouverture de séance : 23 administrateurs.

Ordre du jour

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
<u>L'ordre du jour est le suivant :</u> 1) désignation secrétaire de séance ; 2) adoption de l'ordre du jour ; 3) PV du dernier CA : l'adoption est reportée à la séance du 24 novembre 2020 ; 4) installation des instances ; 5) protocole sanitaire renforcé ;		

Le président,
Anne Souillot

Le secrétaire,
Antoine Berthier

Transmis à :

Date :
Le Chef d'établissement

**Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 05 novembre 2020**

Compte-rendu des thèmes traités	Réservé à L'administration destinataire
<p>23 membres sont présents. Le quorum (15) étant atteint (23 présents), Mme la Présidente du Conseil d'Administration ouvre la séance à 18h15.</p> <p>Madame Souillot remercie les représentants de la FCPE pour leur message aux enseignants pour le lundi 2 novembre 2020.</p> <p>Mme Souillot présente ce qui est déjà mis en place, ce qui peut l'être et les mesures envisagées sous réserve de l'Accord de madame la Rectrice si les premières mesures s'avèrent insuffisantes. Mme Souillot propose pour ces dernières une hiérarchisation de la demande.</p> <p>Madame le Proviseur rappelle le contexte : depuis la rentrée, un seule personne testée positive, 7 cas « contact » et, au 5 novembre 2020, 3 en attente de résultat de test de dépistage.</p> <p>Les agents de la Région ont un rythme élevé de travail, notamment pour la désinfection des salles et du matériel.</p> <p>1) DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE : M. BERTHIER</p> <p>2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : - Ajout du projet « Lycéens au cinéma » - Adopté à l'unanimité (23 voix)</p> <p>3) PV DU DERNIER CA : L'adoption est reportée à la séance du 24 novembre 2020</p> <p>4) INSTALLATION DES INSTANCES Vote : 1 abstention, 22 voix pour</p> <p>5) PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCE</p> <p>5.1 Ce qui est déjà en place depuis lundi 2 novembre 2020</p> <ul style="list-style-type: none">• Distanciation pendant les repas à l'internat• Aération des salles toutes les heures• Protocole renforcé en EPS <p>5.2 Ce qui peut être mis en place dès lundi 9 novembre 2020</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 flacon de gel hydro-alcoolique : professeur• Les élèves apportent leur gourde ou une bouteille d'eau au self• 1 salle par classe et demi-journée au moins pour le plus de cours possible, en classe de Seconde. Le lycée Vaucanson ne dispose pas de salles « banalisées » en nombre suffisant pour en attribuer à toutes les classes de tous les niveaux.• Alternance d'entrée en classe (matins et récréations) pour désengorger les couloirs (à partir du jeudi 12 novembre 2020).	

Proposition : salles avec un numéro pair des 8h (les enseignants déjà présents dans les salles de classe), 8h04 pour les salles avec un numéro impair.

- Echelonnage des services de ½ pension avec horaires élargis (de 11h15 à 13h45) avec un niveau par tranche horaire (quelques cours à déplacer ou à annuler, surtout le jeudi). Objectif : réduire la file d'attente et permettre une meilleure traçabilité d'éventuels cas de contamination.
- Fléchage matérialisation des places dans le réfectoire pour augmenter la distanciation.

Interventions des élèves :

- Quelles mesures sont prises pour la salle d'étude ?

Réponse du Proviseur : pas de mesure spécifique. Les élèves doivent respecter le protocole en place en salle d'étude.

- Les élèves demeurent inquiets pour les cours d'EPS. Ils expriment également une inquiétude quant à la suppression des évaluations communes.

5.3 Proposition si ces mesures semblent insuffisantes sous réserve de l'accord de Madame la rectrice

A- Proposition de l'équipe de direction

Maintien en présentiel des cours des classes post-bac et de 9 classes de Secondes sur 12

Maintien des cours pour les 1ères et Terminales STI2D

Alternance des cours en présentiel des classes des Premières et

Terminales générales selon des périodes débutant le jeudi. Cela garantit une présence au lycée d'au moins 2 jours par semaine.

Cette organisation permet la continuité des enseignements, spécialités comprises. L'emploi du temps, sauf adaptation pour la pause méridienne, reste identique et l'internat n'est que peu impacté.

Cela implique de garder les effectifs complets des classes. Sur l'ensemble du lycée, 350 à 400 élèves seront à domicile par période, allégeant notamment le service de demi-pension.

B- Proposition des enseignants

Par demi-classe .

D'après les enseignants :

Objectif déclaré : perdre le moins de temps scolaire possible.

Cela permettrait de garder le lien avec tous les élèves tout en réduisant les effectifs des classes en présentiel.

Remarques des représentants des parents d'élèves et de l'équipe de direction : Quid des élèves à la maison ? des spécialités ?

Madame Souillot indique que les changements d'emploi du temps seront impossibles.

Il n'y aurait pas d'exception, sauf pour les 711 et 714 (classes à faibles effectifs), et post-bac.

Les professeurs et l'équipe de direction indiquent que, techniquement, il est impossible de proposer tous les cours en visio-conférence en même temps au lycée. Madame Souillot répond que l'accompagnement pédagogique ne passe pas nécessairement par des classes virtuelles mais que le temps libéré pour les professeurs, en l'absence de classes entières, permet de mieux suivre les élèves absents.

Les représentants des parents estiment qu'ils ne peuvent se prononcer sur la proposition des enseignants car les modalités opérationnelles et le suivi pédagogique ne sont pas explicitées.

Suspension de séance à 20h11

Reprise de séance à 20h21

Les enseignants proposent d'affiner leur proposition pour le CA du 24 novembre 2020.

Le vote pour la hiérarchie de la demande sera alors effectué.

Au vote : avec une période de test, peut-on considérer que les mesures en œuvre le 9 novembre suffisent ?

Mme le Proviseur précise : 2 semaines de test jusqu'au prochain conseil d'administration (24 novembre 2020).

Vote : 1 abstention ; 7 voix contre, 15 voix pour

Au vote : s'il est constaté un nombre de cas positif au virus COVID-19 en augmentation, le lycée fait-il une proposition à la rectrice ?

Vote : adoption de cette proposition à l'unanimité.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant épuisé, Mme le président de séance clôt les débats.